

# LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal

Téléphone: FAIkirk 1139

VOLUME XXII — No 31

1

MARS 1940

## Un Conseil supérieur du Travail

C'est entendu, nous aurons un Conseil supérieur du Travail, le discours du trône nous l'a annoncé. Les commentaires vont leur train sur sa composition, ses attributions. D'aucuns semblent se méfier de la venue de ce nouvel organisme, de son utilité.

Penser ainsi, c'est ignorer le rôle que remplit cet organisme dans d'autres pays. Dans tous les pays où le syndicalisme et la législation sociale ont atteint un certain développement, l'existence d'un Conseil supérieur du Travail s'impose. Son utilité est d'alléger le ministère du Travail d'une partie de ses responsabilités croissantes. Et, chez nous, l'élaboration d'un code du travail serait sa première tâche, conjointement avec la surveillance à exercer sur les nombreuses difficultés d'ordre contractuel, juridictionnel et autres, qui sont inévitables, auxquelles donnent lieu l'application progressive de la loi des conventions collectives...

Quoi qu'on en dise, l'utilité de ce "conseil" sera pas mal déterminée par la valeur représentative et la compétence personnelle de ceux qui le composeront autant que par les pouvoirs qui lui seront attribués.

A. C.

## Chronique syndicale

**Les Travailleurs en amiante d'Asbestos déjà bien organisés par les Syndicats catholiques — La Fédération américaine du Travail veut les diviser et tient une assemblée de propagande le 18 février dernier, pour les enrôler dans ses rangs**

On pouvait lire dans le *Monde Ouvrier* du 24 février dernier, à la deuxième page, un titre comme celui-ci: "Belle assemblée des Travailleurs en amiante. Je cite tout cet article du *Monde Ouvrier* afin de pouvoir mieux rétablir les faits concernant cette "belle assemblée". C'est Voltaire qui disait: "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose." Vraiment, à lire le compte rendu de cette belle assemblée des travailleurs en amiante d'Asbestos, je croirais que les ouvriers sont d'ores et déjà convertis à l'internationalisme neutre, que leur curé, que leurs prêtres et même leur aumônier si dévoué, M. l'abbé Hervé Noël, ont répudié pour toujours, le syndicalisme catholique pour embrasser l'internationalisme neutre ouvrier.

Lisez bien cet article, extrait du *Monde Ouvrier*:

**Belle assemblée des travailleurs en amiante**

"Comme nous l'annoncions, dans notre dernière édition, la nouvelle union locale 22122, des travailleurs en amiante, affiliée à la Fédération Américaine du Travail, devait tenir une grande assemblée publique pour compléter son organisation. En effet, cette assemblée eut lieu, dimanche, le 18 courant, sous la présidence de M. Alfred Séville, en la salle du club athlétique, à Asbestos, Qué.

"On rapporta que l'assistance était nombreuse, car on avait annoncé cette assemblée au prône de l'église de l'endroit, et la présence des deux vicaires d'Asbestos a été remarquée.

"Les orateurs pour la circonstance étaient les confrères Arthur Martel, représentant canadien de la Fraternité unie des charpen-

niers-menuisiers; Pierre Lefèvre, organisateur de la Fédération Américaine du Travail.

"Les orateurs se bornèrent à traiter des lois ouvrières régissant cette province; ils ont déclaré que ces lois ont un grand besoin d'être amendées si on veut qu'elles soient efficaces.

"Parlant des conventions collectives de travail, les orateurs firent remarquer que, tôt ou tard, si les ouvriers le veulent bien et s'ils s'occupent de leurs affaires, ces conventions seront remplacées par des contrats d'union qui seront toujours plus avantageux pour les intéressés.

"D'autres réunions de ce genre se tiendront dans un avenir rapproché."

Vous avez bien lu que cette belle assemblée eut lieu sous la présidence de M. Alfred Séville. Je ne connais pas personnellement M. Alfred Séville, mais je pourrais dire que ce M. Séville n'appartient pas au Syndicat catholique d'Asbestos.

Continuez la lecture: "On rapporta que l'assistance était nombreuse, car on avait annoncé cette assemblée au prône de l'endroit et la présence des deux vicaires de l'endroit a été remarquée."

Quels mensonges effrontés de dire que l'assistance était nombreuse, etc., etc. Vérifions les faits pour confondre ces menteurs. Depuis un an environ, à Asbestos, il s'est formé un petit noyau de "scabs" au sein des ouvriers de l'amiante, ils ont fait appel à l'American Federation of Labour, et avant le 18 février, on pouvait lire sur des pancartes affichées un peu partout: Grande assemblée publique, sous les aus-

(Suite à la page 2)

Sur l'enclume

## Déclarations intempestives

On reproche souvent aux chefs ouvriers de faire des déclarations inconsidérées, intempestives, révolutionnaires. Hélas! nos ouvriers n'ont pas le monopole de pareils forfaits!

Il y a quelques semaines, un échevin d'un quartier de l'ouest, s. v. p., déclarait que dans notre métropole, des malades mouraient sur la rue sans pouvoir être hospitalisés.

Pour une déclaration intempestive, dangereuse, dans ces temps de propagande communiste, c'en est une.

Une enquête fut instituée par le Dr Adélarde Groulx, directeur de la santé, le chef de la police, M. Fernand Dufresne, et M. Albert Chevalier, surintendant de l'Assistance municipale. Le tout révélait que M. l'échevin ignorait les circonstances de la mort de M. Whiteway...

L'autre soir, un produit de l'Université, avocat, ministre de longue expérience, déclarait avec force que le parlement n'est qu'un instrument que le peuple "peut briser quand ça lui plaît". Encore une fois, pour une déclaration révolutionnaire, c'en est une, une fameuse. Un chef ouvrier qui débiterait pareilles choses risquerait de passer le reste de ses jours derrière les barreaux.

Les fautes des uns n'excusent pas les fautes des autres, me direz-vous. Je suis de votre avis, mais elles nous rendent plus indulgents dans nos appréciations sur les chefs ouvriers.

### Fixation légale du prix du lait

Dans un article du 5 mars, M. Louis Dupire attirait l'attention des lecteurs du *Devoir* sur la "grande pitié" des employés distributeurs de lait.

Oui, "grande pitié", c'est bien le mot qui convient, et pour les distributeurs et, à plus forte raison, pour les employés à l'intérieur des laiteries, grandes et surtout petites.

Les Syndicats catholiques ont mis sur pieds une organisation ouvrière dans cette industrie.

De la part des patrons, anglais comme canadiens-français, ils n'ont rencontré qu'opposition et mauvaise volonté, à quelques exceptions près.

L'expérience d'alors nous a amenés à conclure que les patrons, une fois protégés par la loi, n'ont aucun souci d'aider les ouvriers de leur industrie dans l'établissement de meilleures conditions de travail.

Les ouvriers de Montréal paient le lait très cher, pendant que les employés des laiteries reçoivent de maigres salaires, et que les patrons organisent des unions de boutique.

(Suite à la page 2)

## Le salariat, problème national

par l'abbé Jean BERTRAND, aumônier général des Syndicats catholiques de Montréal

"Les syndicats ouvriers, les contrats collectifs, les comités paritaires, les ordonnances, dans tout cela il y a du bon, sans doute, mais ici, dans notre province de Québec, pays jeune et avant tout agricole, il ne faut pas aller trop vite avec toutes ces innovations. Nous ne connaissons pas comme dans les vieux pays la lutte des classes; notre population ouvrière n'est-elle pas paisible et raisonnable?"

Cette opinion, des industriels, des financiers, des banquiers, des hommes qui s'occupent de politique, de sociologie, d'oeuvres sociales, me l'ont exprimée maintes fois au cours des vingt ans que j'aurai bientôt passés au service des organisations ouvrières. Au nombre de nos lecteurs il s'en trouve certes qui partagent cet avis, au moins dans une certaine mesure. Il importe donc de jeter un regard, même rapide, sur les profonds changements que les transformations économiques ont apportés dans la vie de notre paisible population au cours de ces dernières années.

### LA POPULATION URBAINE FORME LES DEUX TIERS DE NOTRE POPULATION

Il y a cinquante ans la population du Québec s'adonnait surtout à l'agriculture. Le recensement de 1891 nous indique que notre population totale comptait 1,488,535 habitants. La population rurale était de 988,820; celle des villes de 499,715. Les gens des campagnes formaient donc les deux tiers de notre population québécoise. Quarante ans plus tard, en 1931, notre population a doublé, elle compte 2,874,255 habitants. Sur les terres elle n'a augmenté que de 71,829 habitants; dans les villes, elle a triplé; elle se chiffre à 1,813,606 habitants. Les gens de la campagne ne forment donc plus qu'un tiers de notre population. Le prochain recensement de 1941 indiquera dans nos villes une augmentation nouvelle d'au moins 400,000 habitants.

### LA MAJORITE DE NOTRE POPULATION DEPEND DU SALAIRE

Quelle est la situation économique et sociale de cette énorme population de nos villes? Il y a deux ans, au cercle d'étude des syndicats catholiques, le Cercle Léon XIII, nos syndiqués ont fait une enquête assez minutieuse pour connaître la proportion qu'il y a entre les employeurs et les employés dans chaque genre d'occupation. Dans l'ensemble des branches d'activités industrielles et commerciales ils ont estimé qu'il y a 90 employés pour 10 employeurs; dans la grande industrie il y a 2 employeurs pour 98 employés. Ces calculs, bien que rudimentaires, s'approchent assez, je crois, de la réalité. En rapprochant ces calculs des chiffres déjà cités, nous pouvons conclure qu'au moins 1,500,000 personnes dans notre province n'ont d'autres moyens de subsistance que les salaires que peuvent gagner les pères de famille et leurs enfants

### PRECARITE DE LA VIE MATERIELLE DES SALARIES

La majorité des gens de chez nous, en état de gagner leur vie, sont donc dans une situation sociale de dépendance; ils ne peuvent mettre à profit leurs activités manuelles ou intellectuelles sans aller frapper à la porte d'une usine, d'un magasin ou d'un bureau et demander un emploi. Tous ces salariés ne sont pas accablés de misère et voués nécessairement à une extrême indigence. Un certain nombre gagnent honorablement et largement leur vie. Il n'en reste pas moins vrai que cet état de sujétion économique dans lequel ils sont tous réduits par rapport au capital-employeur rend leurs conditions de vie instables et précaires et, dans un monde économiquement et moralement mal organisé, fait courir à la plupart

(Suite à la page 3)

Tél.: Usine: 328 - Rés.: 67 Bureau et salle d'échantillons 435  
Bureau et salle d'échantillons, 318, rue St-Georges, ST-JEROME

**LAFLAMME & BOURASSA**

MANUFACTURIERS DE PRODUITS EN CIMENT

Blocs de construction, de cheminée, tuyaux, drains, etc  
DUNBRIK — DUNTILE

Usine: Près du Collège commercial : Rés.: 484, rue Fournier  
SAINT-JEROME, P.Q.

## Chronique Syndicale

(Suite de la 1ère page)

pices de l'Union fédérale no 22140. C'était un défi au Syndicat lancé par un petit groupe de "scabs" mécontents, un groupe de parasites qui jusque là avaient toujours bénéficié des conditions de travail et de salaires acquises au prix de sacrifices par les syndiqués catholiques sincères.

Comme cette assemblée de l'Internationale devait avoir lieu le dimanche, le 18 février, à 2 h. de l'après-midi, du haut de la chaire M. le curé d'Asbestos convoqua les membres du Syndicat à une assemblée d'urgence le même jour à 1 h. de l'après-midi, afin de déterminer l'attitude du Syndicat vis-à-vis de cette assemblée de l'Internationale. Tous les ouvriers du Syndicat décidèrent de descendre en groupe à cette assemblée, et là, accompagnés de leurs officiers, de leur aumônier, M. l'abbé Noël, ainsi que d'un des vicaires de la paroisse, de ne rien dire et de rien faire pour empêcher les orateurs d'exprimer leurs opinions.

A deux heures de l'après-midi, les syndiqués catholiques de l'amiante, au nombre imposant de 700, envahissaient la salle athlé-

tique. La série des discours commença aussitôt. Le président de l'assemblée, un M. Séville, présenta MM. Pierre Lefebvre et Arthur Martel à la belle assemblée imposante par son nombre de syndiqués loyaux et sincères. M. Lefebvre ne se rendit pas compte sur-le-champ des dispositions de son auditoire, car il commença à déblatérer contre les Syndicats, affirmant, comme c'est toujours sa marotte, qu'ils ne valaient rien, qu'ils n'obtenaient rien pour l'amélioration de la classe ouvrière.

On le laissa parler pendant 15 minutes environ. Quand il eut terminé, le président du Syndicat, M. Cyr, qui se trouvait tout près de M. Lefebvre, se leva et s'excusa d'avoir à lui rétablir les faits. Ici, dit-il, vous avez devant vous des syndiqués catholiques, 95 p. c. des ouvriers de l'amiante appartiennent au syndicat catholique et sont très satisfaits de ce que le Syndicat fait pour eux, votre internationale ne nous intéresse pas.

Sur ces paroles, toute l'assemblée se leva et quitta la salle, à la grande surprise de l'orateur et de quelques mécontents de nationalité étrangère.

C'était la belle assemblée dont vous avez lu le compte rendu dans le *Monde Ouvrier*, et qui se

dispersait comme par enchantement.

Cet incident couvrait de ridicule et les organisateurs et les orateurs de cette "belle assemblée". Tout s'est passé dans l'ordre. Aucune insulte, aucune menace des syndiqués n'a été lancée à l'adresse des internationaux qui auraient pu mériter d'avoir une "chaude" réception de la part des syndiqués catholiques d'Asbestos. Car on venait les insulter et les provoquer en leur disant que leur syndicat ne valait rien. Ces internationaux oubliaient-ils quelques notions élémentaires, à savoir que le syndicat, c'étaient eux, les ouvriers de l'amiante d'Asbestos, que le syndicat, c'étaient tous les ouvriers réunis en un seul groupe pour mieux défendre leurs intérêts? C'est élémentaire tout cela. Et pourtant, M. Pierre Lefebvre l'ignorait, puisqu'il a osé lancer de la boue à la face du syndicat de l'amiante, en disant d'une manière générale que les syndicats professionnels ne valaient rien.

Les syndiqués de l'amiante d'Asbestos ont été plus polis que vous, M. Lefebvre, ils ont eu la patience de vous laisser parler et de vous écouter. Mais quand ils ont quitté la salle, ils ont ri de vous et surtout ils vous ont pris en pitié. Je vous donne un conseil, ne retournez plus à Asbestos

pour continuer vos belles assemblées. Je ne dis pas comment vous serez reçus, cette fois-là.

Quant à M. Martel, acolyte de M. Pierre Lefebvre, selon un témoin digne de foi, il aurait dit, après la sortie subite des syndiqués de la salle d'assemblée, que les ouvriers de l'amiante d'Asbestos étaient bien ignorants de ne pas avoir continué à écouter les orateurs.

Voilà les faits, voilà la vérité sur cette belle assemblée du 18 février dernier tenue à Asbestos, par la Fédération Américaine du Travail. Nous félicitons chaleureusement les 700 syndiqués de l'amiante d'Asbestos d'avoir résisté solidairement aux menaces de division de l'Internationale neutre. Ils ont toujours eu confiance dans leur syndicat; il fallait cependant une circonstance comme celle-là pour éprouver cette confiance. Malgré toutes les tentatives pour les diviser, ils ont résisté et tenu ferme en adoptant tous une même ligne de conduite: demeurer unis jusqu'au bout.

Que les syndiqués catholiques de l'amiante d'Asbestos continuent à nous donner ce bel exemple de solidarité syndicale, nous les admirons. Nous continuerons surtout à défendre leur cause contre les assauts du mensonge.

A. MIANTE

## Bon débarras (?),

Nos internationaux se débarrassent des communistes! Il y eut grande sortie contre eux à la dernière assemblée du Conseil des métiers et du travail de Montréal. Depuis plusieurs années ils frayaient avec eux en silence pour garder l'unité dans leurs rangs. Le mariage Hitler-Staline, l'égoïsme de la Finlande leur ont ouvert les yeux, leur ont donné le haut-le-coeur. (Quel contraste avec leur aplatissement pendant la guerre civile d'Espagne). Aussi le muselage, par Ottawa, après Québec, de la presse communiste les a enhardis, et ils ont fulminé contre les communistes en leur sein, c'est du franc-parler, une bonne fois; nous les félicitons. Puissent-ils ne plus se laisser réduire au silence par les satellites de Moscou! Puissent-ils surtout avoir le courage d'expulser de leurs rangs les organisations qui leur délèguent ces agents de la troisième internationale.

A. C.

## Sur l'enclume

## Fixation légale du prix du lait

(Suite de la 1ère page)

Vaut-il la peine que cette réglementation du prix de lait demeure?

## Influences américaines

Les internationaux nous charment sans cesse que ce sont les unions américaines qui ont appris aux Canadiens à s'organiser pour la défense de leurs droits. Ils oublient de nous dire tout le tort qu'elles ont causé aux organisations nationales qui existaient avant leur arrivée au pays. Aujourd'hui ce sont encore les unions américaines qui retardent le progrès de nos unions nationales et d'une législation sociale appropriée aux besoins de notre province.

Dom Paul Bellot, architecte diplômé par le gouvernement français, faisait, l'autre jour, 8 mars, au cours d'une conférence à l'hôtel Ritz-Carlton, la judicieuse observation qui suit: "Il y a un peu plus d'un siècle, les Canadiens étaient infiniment en avance sur les Etats-Unis, du point de vue artistique et social. C'est leur engouement pour ces procédés étrangers qui les a abaissés, diminués. S'ils avaient su continuer leurs traditions, ils seraient actuellement en avance sur tout ce qui se fait dans le continent américain."

Pit MARTEL



## Service en Relations Industrielles

Depuis quarante ans le ministère du Travail du Canada est l'instrument coordonnateur des intérêts interdépendants des trois éléments constitutifs de notre structure économique et sociale: le public, le travailleur et l'employeur. Ce service de maintien de relations industrielles satisfaisantes a entraîné une vaste extension du champ d'action du ministère par:

La disponibilité d'un mécanisme rapide et impartial de conciliation; La constitution de commissions dans le cas de conflits dans les mines et services d'utilité publique; Le maintien de facilités de placement (en collaboration avec les autorités provinciales); L'application des salaires raisonnables aux travaux de l'Etat; L'application des lois concernant les **Coalitions, l'Enseignement technique, les Rentes viagères sur l'Etat, Formation de la jeunesse et l'Assistance-chômage.**

De plus, le ministère prépare et publie statistiques et autres renseignements concernant les salaires, heures de travail, coût de la vie, législation du travail, mouvement ouvrier, etc. LA GAZETTE DU TRAVAIL, son périodique mensuel, indique les changements économiques et sociaux au Canada et à l'étranger. Le ministère tient aussi à la disposition du public une bibliothèque moderne de documentation.

## LE MINISTRE DU TRAVAIL DU CANADA

L'HON. NORMAN A. McLARTY,  
MinistreW. M. DICKSON  
Sous-ministre

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), Georges Pelletier, administrateur.

## Le salariat, problème national

(Suite de la 1ère page)

le risque continu de tomber dans une situation "d'infortune et de misère imméritée."

### DEVOIRS DE NOTRE ELITE SOCIALE

Cette situation économique et sociale, faite à la majorité de notre population par les progrès de l'industrie et de la haute finance, constitue, de toute évidence, l'un de nos plus graves problèmes nationaux.

Des conditions stables de travail et des salaires raisonnables sur lesquels ces milliers de pères de famille et de jeunes gens pourront compter pour organiser leur vie, des rapports qui s'établiront entre eux et leurs employeurs dépendent avec le maintien des traditions de la famille canadienne-française, faites d'esprit de foi, d'amour du travail, de respect de la justice et de l'honneur, la paix sociale et la prospérité matérielle de notre province.

Puisse notre élite intellectuelle, financière, industrielle, comprendre cette vérité élémentaire et apporter sa part de talent, de temps et d'argent à la solution de ce grave problème de l'heure.

## Un problème de guerre...

La limitation des profits à 5% dans toutes les industries de guerre, telle que l'avait décrétée le gouvernement canadien au début de la guerre, est déjà chose du passé; un simple arrêté ministériel a annulé ce décret quelque temps avant la dissolution de la dernière Chambre fédérale.

La raison? Trop d'industriels refusaient de soumissionner pour les contrats de guerre. La marge des profits n'étant pas assez élevée, ils ne voulaient pas accepter des contrats ruineux. Cela a paru être particulièrement le cas des manufacturiers de la province de Québec; notre industrie, c'est reconnu, est bien moins développée, moins diversifiée, moins outillée que, par exemple, dans l'Ontario, ce qui pouvait entraîner conséquemment, dans certains cas, des améliorations techniques et un coût de production plus haut.

Quoi qu'il en soit, s'il n'y a plus de limitation des profits, comment empêchera-t-on le retour aux abus de 1914-18? Evidemment la commission de contrôle des prix pourra s'interposer contre les abus les plus criants, mais pourra-t-elle faire plus? L'absence de limitation des profits restera toujours une invite à hausser indûment dans plusieurs industries peut-être le coût de la production. D'où la répercussion sur le coût de la vie et la hausse des salaires comme conséquence. Hausse des salaires, qui ne sera tout de même pas proportionnée, comme cela arrive généralement, à l'augmentation des bénéfices. On ne devra pas s'étonner, si la guerre dure plusieurs années, que nombre de travailleurs continuent aussi longtemps à réclamer des rajustements de salaires.

À la commission de contrôle des prix pourquoi ne pas joindre une commission des salaires et du coût de la vie à la fois? Une telle commission, parfaitement documentée sur les salaires et sur les variations du coût de la vie dans les diverses parties du pays, rendrait, ce nous semble, un plus efficace contrôle des prix des marchandises. La commission de contrôle a certes déjà des sources de renseignements à même le service des statistiques fédérales, mais la coordination de ces renseignements est fort incomplète quant aux salaires payés dans toutes les industries de guerre et autres à travers tout le pays, et de même quant aux fluctuations du coût de la vie dans les diverses parties du pays.

À son congrès de Sherbrooke, la C. T. C. C. a demandé au gouvernement canadien de promouvoir, avec la collaboration des provinces, des ententes collectives interprovinciales dans les industries de guerre, dans le but d'y stabiliser plus facilement des salaires raisonnables, et ce en évitant des écarts injustifiés ou exagérés entre les diverses parties du pays. Rien n'a encore été fait. Il nous semble toutefois qu'une commission des salaires et du coût de la vie, telle que nous l'avons suggérée, serait un instrument propre à faciliter l'éclosion d'ententes industrielles interprovinciales partout où cela est pour le moins plus que désirable.

Qui nierait que pareilles ententes ne seraient pas un moyen pouvant contribuer efficacement à enrayer bien des abus, y compris les profits excessifs? Espérons qu'après les prochaines élections, nos gouvernants à Ottawa trouveront le temps de s'occuper de ce problème comme il convient — car c'est aussi un problème de guerre!

Alfred CHARPENTIER

## Saint Joseph, patron des menuisiers-charpentiers

Dans la Vie Syndicale de février, nos lecteurs ont pu se rendre compte que nous avons inséré dans ses colonnes la nomenclature des saints patrons des métiers d'autrefois et d'aujourd'hui, ainsi que de courtes biographies des saints Crépin et Crépinien et de saint Gan, patrons respectifs des travailleurs en chaussures et des gantiers. Nous continuerons ce mois-ci, à intéresser nos lecteurs sur la vie de ces patrons de métiers. Comme le mois de mars, dans la pensée et le désir de l'Eglise, doit nous ramener au souvenir de saint Joseph, patron de tous les ouvriers et plus

spécialement des menuisiers-charpentiers, nous ferons certainement plaisir à ces derniers en leur parlant de leur saint patron.

Le texte sacré de l'Evangile qui ne nous donne pas de détails sur les premières années de saint Joseph, n'a pas voulu cependant qu'il y ait de doute sur la descendance royale. Dans l'Evangile de saint Matthieu, au chapitre premier, il est dit: Jacob engendra Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé le Christ, et un peu plus loin: "Joseph, Fils de David, ne crains

point de prendre Marie pour ton épouse."

Ainsi donc, Joseph est vrai fils de David par descendance; il est issu du Roi Prophète, qui annonça d'avance le règne éternel du Messie; son descendant Joseph, comme Marie et Jésus, descend de David. Cette union à Marie et à Jésus dans la même descendance relève singulièrement Joseph et le place au-dessus de tous les rois de la terre.

Nul n'a eu d'aussi glorieux ancêtres, nul n'a été associé pendant sa vie à des descendants aussi nobles que Jésus et Marie.

Mais la Providence avait permis qu'il fût déchu de ce rang élevé. Il ne s'en plaint pas, il ne regrette pas. Il ne jette pas un regard d'envie sur les grands de ce monde, sur les riches: Dieu l'a voulu ouvrier, de grand coeur il sera ouvrier; dans la hache, dans la scie, dans la varlope, dans le rabot, il voit les outils qu'il doit manier pour glorifier Dieu, et jamais il ne les touche que son coeur ne s'élève vers Dieu pour le glorifier, pour offrir le travail à faire, pour le remercier de la tâche accomplie.

"Le Fils de Dieu descendant sur la terre pour revêtir l'humanité, dit Dom Guéranger, il lui fallait une mère; cette mère ne pouvait être que la plus pure des Vierges, et la maternité divine ne devait altérer en rien son incomparable virginité. Jusqu'à ce que le Fils de Marie, fût reconnu pour le Fils de Dieu, l'honneur de sa Mère demandait un protecteur: un homme devait donc être appelé à l'ineffable gloire d'être l'Epoux de Marie. Cet heureux mortel, le plus chaste des hommes, fut Joseph..."

Joseph scella avec la fille de David une alliance qui dépassait en amour et en pureté tout ce que les anges ont jamais connu dans le Ciel. Ce ne fut pas la seule gloire de Joseph, d'avoir été choisi pour protéger la Mère du Verbe incarné; il fut aussi appelé à exercer une paternité adoptive sur le Fils de Dieu lui-même. Le Saint Esprit, dans l'Evangile, se plaît à attribuer ce titre glorieux à saint Joseph; à lui en qualité de Père d'imposer à ce Fils de Dieu fait homme le beau nom de Jésus: "Marie mettra au monde un Fils que tu nommeras Jésus". Toutefois les mêmes paroles ayant été dites à Marie, on doit croire que Marie et Joseph firent ensemble cette imposition du nom de Jésus. Il était difficile d'affirmer d'une manière plus suave et plus solennelle la dignité de Père en saint Joseph.

Et les Parents de Jésus, nous dit encore l'Evangile, allaient tous les ans à Jérusalem au jour solennel de la pâque. Dans ce texte et dans bien d'autres, Joseph est mis au même rang que Marie et tous deux sont désignés par ce seul mot: les parents. C'est que Joseph avait pour Jésus les sentiments d'un père et Jésus les sentiments d'un fils. La sainte Vierge dans son langage ne manqua pas d'affirmer ce beau titre de père, si glorieux à saint Joseph. Quand ils retrouvèrent leur divin Enfant au milieu des Docteurs, la Sainte Vierge lui dit: Voilà que nous vous cherchions, votre père et moi, tout affligés.

(Suite à la page 4)

## L'économie

doit être pratiquée par toutes les personnes de la famille, car elle bénéficie à toutes, sans exception.

L'ouverture d'un Compte d'Epargne est un acte essentiel dans la pratique de l'économie.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social :

221, rue St-Jacques ouest,

Montréal

316 succursales et bureaux

"OU L'EPARGNANT DEPOSE SES ECONOMIES"



## GANTERIE

Gilets de cuir                      Tricots  
Vêtements de travail      Chemises

Costumes pour le sport  
etc., etc.

## Acme Glove Works Limited

MONTREAL

Fabriques à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

Tannerie : 4900, rue Iberville

## Daoust, Lalonde & Cie, Ltée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

TANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :

939, SQUARE VICTORIA

MONTREAL

CHerrier 1300

## I. NANTEL

Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS  
DE CHAUFFAGE

Coin Papineau et Demontigny

Montréal

## PHARMACIE PINSONNAULT

390 RUE ONTARIO EST, COIN PLESSIS

MONTREAL

Tél. AMherst 5544 — CHerrier 0376

1000 RUE PLESSIS  
MONTRÉAL

AMHERST 8000

MONTY, GAGNON & MONTY

CH. POMPES FUNEBRES

SALONS-MORTUAIRES      SERVICE D'AMBULANCE

Le Compagnie Générale de Pompes Funèbres, Limitée

G. N. MONTY

8 LAPOINTE, 416 RUE ADAM, MAISONNEUVE — AMHERST 210

# ECHOS DE ST-JEROME

## Saint Joseph, patron des menuisiers-charpentiers

(Suite de la page 3)

Peut-être pourrait-on demander: mais comment, Joseph n'étant pas le père réel de Notre-Seigneur, peut-il avoir envers lui tous les sentiments d'un père envers son fils? Ces sentiments, si la nature ne les lui a pas donnés, où les a-t-il pris? Ce cœur de père, c'est Dieu tout-puissant qui s'est chargé de le faire, de le façonner, de le former tel qu'il devait être. C'est cette même main, qui forme en particulier tous les cœurs des hommes, qui fit un cœur de père en Joseph, et un cœur de Fils en Jésus.

C'est pourquoi Jésus obéit, et Joseph ne craint pas de lui commander.

Saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge, père adoptif et nourricier du Fils de Dieu, voilà deux titres capables d'exciter votre admiration et votre confiance pour votre saint patron. Cependant il en est un troisième, c'est celui de charpentier. Ce dernier met en honneur le travail. Ce n'est plus une honte d'être réduit à manger son pain à la sueur de son front; ce n'est plus une honte de gagner péniblement le nécessaire pour sa femme et ses enfants, depuis que saint Joseph a dû arroser son atelier de ses sueurs pour nourrir la Très Sainte Vierge et Jésus-Christ. Le pain qu'il mangeait, ainsi que

Marie et Jésus, il l'avait gagné à la sueur de son front. La pièce d'argent qu'il recevait en échange de son travail, brillait d'un éclat franc. Elle n'était pas souillée par le reflet de la malhonnêteté, de la paresse, du sabotage. Ayant reçu le prix de son travail, il pouvait marcher la tête haute et regarder tout le monde en face: il ne devait rien à personne. S'il avait reçu un salaire, ce salaire lui était dû pour un travail consciencieusement accompli.

Saint Joseph est votre modèle et votre patron, ouvriers chrétiens.

Regardez-le, il est bien des vôtres. Vos mains sont calleuses, les siennes le sont pareillement; les mêmes soucis plissent votre front et le sien. Vous travaillez sans relâche, il a travaillé, lui aussi, autant que vous. Achevez la ressemblance et, de même qu'il a été juste, soyez-le. Ayez faim et soif de la justice, non pas tant de la vôtre que de celle qui est due à Dieu. Ne vous laissez pas détourner du droit chemin qui doit vous conduire au Ciel. Soyez maintenant de bons syndiqués catholiques, des ouvriers chrétiens pleins de foi agissante, et ainsi vous mériterez d'être associés un jour à la gloire de saint Joseph, votre modèle.

## Syndicats nationaux ou internationaux?

par Henri Bourassa

### Devoir des Canadiens français

#### Forces morales

Dans la province de Québec, je l'ai dit précédemment et j'y reviens à dessein, nous avons l'immense avantage de posséder encore, en dépit de fortes brèches pratiquées du dehors et favorisées à l'intérieur, la plus puissante organisation religieuse du continent, la plus complète cohésion morale qu'il soit possible d'obtenir en Amérique. A cette force incalculable s'ajoutent trois siècles d'enracinement dans le sol; une tradition familiale, entamée aussi mais encore l'une des plus admirables qui soient au monde; une hérédité d'ordre, d'équilibre mental, de culture native, sans égale peut-être; un tempérament véritablement apostolique; des souvenirs grandioses d'endurance, de triomphante résistance aux assauts les plus formidables, aux pénétrations les plus insidieuses; et nous serions assez criminels, assez lâches, assez insensés, qu'on me pardonne le mot: assez bêtes, pour ne pas utiliser ce trésor de richesses morales, cette inépuisable réserve de forces constructives et rénovatrices!

Au moment où le désarroi général des idées et des faits égare les esprits les plus solides, déconcerte les prévisions les plus clairvoyantes, paralyse les efforts les plus puissants — de la force de chair, — nous irions de gaieté de cœur lâcher nos ancêtres de salut pour nous lancer à l'aventure à la suite de ceux qui ont perdu gouvernail et boussole?

Non, sous peine de trahison et de suicide, nous avons le devoir strict de chercher dans l'intégrité la solution du problème social, l'apaisement des conflits de classes et de tous les désordres moraux et économiques qui en résultent. Là comme ailleurs, nous devons résister par tous les moyens à l'envahissement de l'indifférence religieuse et de l'atrophie morale, à la pénétration de l'américanisme social et économique, prélude de l'anéantissement national.

Ce devoir ne s'impose pas seulement à notre foi et à notre honneur de race; il constitue encore l'un des facteurs essentiels de

notre prospérité économique.

#### Situation économique

L'étranger dit parfois avec dédain, et nombre de Canadiens français possédés du démon de l'Or répètent en se lamentant, que nous sommes un peuple de mendiants. C'est à la fois exagéré et faux, avec un élément de vérité. Si l'on tient compte du point de départ et des traverses de la route pénible qu'il nous a fallu parcourir, le développement économique du Canada français est presque aussi merveilleux que sa croissance numérique et sa survivance morale. Qu'on ne l'oublie point: nous sommes restés ici, il y a cent cinquante ans, une poignée de gueux, appauvris par un siècle et demi d'un régime colonial débilissant, entrecoupé de guerres incessantes. Et nous disant adieu, notre première "mère patrie" prit soin de retirer du pays tout ce qui restait de valeurs liquides et, pardessus le marché, de nous gratifier d'une bonne et belle banqueroute, déshonorante pour elle, ruineuse pour nous. Depuis, la France nous a aussi totalement oubliés et méprisés dans l'ordre économique que dans tous les autres. Seules les inlassables phalanges des admirables communités françaises d'hommes et de femmes, dont un bon nombre chassées de France par le gouvernement français, sont venues, après un siècle, nous apporter le précieux appoint de leurs oeuvres apostoliques; mais, inappréciables dans l'ordre moral et intellectuel, ces renforts n'ont rien ajouté à notre patrimoine économique. Des rares capitaux français importés au Canada depuis quelques années, une notable partie, loin de nous aider, est venue fortifier l'armature économique des Anglo-Saxons. Par contre, les capitalistes anglais ont pratiqué ici, comme partout ailleurs, l'exclusivisme de race le plus intense — je le dis à leur louange; car c'est là l'un des facteurs principaux, le plus important peut-être, de l'hégémonie économique de l'Angleterre.

Et pourtant, nous avons vécu, nous avons prospéré, modestement, mais sûrement; notre commerce s'est développé; nos organismes économiques se sont multipliés; notre agriculture, trop routinière, il est vrai, s'est libérée de ses dettes. Ce seul fait constitue, en soi, un avantage immense et, de plus, un précieux témoignage de la survivance des hérédités de la race.

Qu'on ne se y trompe pas: la prospérité matérielle et la résistance économique du peuple canadien-français ne dépendent pas de l'acquisition de grosses fortunes individuelles par les méthodes anglaises et américaines, mais de la croissance normale, constante et générale du patrimoine de la race par la pratique des vertus domestiques héritées de la France. Cent habitants qui économisent chacun cent niastres par année valent infiniment plus à la province de Québec que dix hommes d'affaires qui réalisent un bénéfice annuel de mille niastres chacun. Les sommes sont égales: la valeur économique et sociale de la première vaut dix fois plus pour la collectivité que la seconde.

#### Le point faible

A cette situation, fort consolante, il y a toutefois un point

noir, une faiblesse dangereuse, que nous avons maintes fois signalée, au risque de nous attirer des horions et, parfois, de désopilantes contradictions. Cette faiblesse, c'est l'insouciance facilitée avec laquelle les Canadiens français portent leurs épargnes à une foule d'institutions financières, de sociétés d'assurances et de secours, et de maisons de commerce, alimentées par le capital et le travail étrangers. Tenons-nous-en, pour l'heure, aux contributions syndicalistes.

Il serait intéressant et instructif de faire le relevé du tribut annuel payé à la finance américaine, au capital américain, en fin de compte, par les ouvriers canadiens affiliés à la Fédération américaine du Travail. De la seule province de Québec, du seul gousset des ouvriers canadiens-français, il est sorti des millions arrachés au modeste patrimoine de la race et de la nation et ajoutés à la richesse pléthorique de la république américaine.

Nos ouvriers syndiqués ont-ils jamais songé aux multiples ramifications par où passent leurs contributions, prélevées sur le pain de leurs nombreuses familles? Se sont-ils demandé à quelles fins se dépense leur argent, si durement gagné; quelles activités économiques, quelles ambitions personnelles, alimentent leurs impôts syndicalistes? Quand Gompers et consorts vont à Washington livrer la liberté et la vie des millions de travailleurs syndiqués au démon de la guerre, frère jumeau du démon de l'Or, quand ils vont se balader dans les congrès internationaux et formuler de creuses homélies sur les revendications des travailleurs, tout en participant en sous-main à l'emprise du capitalisme international sur tous les peuples, — c'est avec l'argent des ouvriers, des Canadiens et des Américains également. Quand les fonds accumulés dans les caisses des diverses fédérations américaines de syndicats prennent le chemin des banques américaines, des sociétés d'assurance américaines et, de là, vont accroître l'apport du capital américain, de l'industrie américaine, du commerce américain, les contributions des travailleurs canadiens suivent la même route et servent à grossir la fortune américaine aux dépens de l'humble patrimoine canadien.

Indépendamment des répercussions, déjà marquées, de cet assujettissement économique sur la situation politique et nationale du Canada à l'égard des Etats-Unis, ce seul aspect de la question devrait suffire à faire comprendre à toute la population québécoise, et aux ouvriers eux-mêmes, quelle besogne de dupes nous poursuivons en laissant envoûter le travail canadien en général, le travail canadien-français en particulier, par les syndicats américains.

Ceci nous conduit tout naturellement au dernier aspect qui nous reste à envisager: le service que la province de Québec rendrait à toute la Confédération en nationalisant ses forces économiques et sociales, et particulièrement ses syndicats de travailleurs.

#### Les provinces anglaises — Incohérence morale

En franchissant les bornes de la province "moyennageuse" pour pénétrer en terre anglo-saxonne, il va de soi qu'il faut parler d'abord argent et questions pratiques.

Le danger que nous venons de signaler — le drainage de l'épargne canadienne par le paiement des contributions ouvrières aux syndicats américains — existe, agrandi et généralisé, dans les provinces anglaises comme dans le Québec. Ce danger, nombre d'Anglo-Canadiens doivent l'apercevoir comme nous, en mesurer comme nous les conséquences.

(Suite à la page 5)

## ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Tél. 291 Consultations: 2 à 4.30 p.m., 7 à 9 p.m.

**Docteur ALFRED DUVAL**

EX-INTERNE HOPITAL NOTRE-DAME

348, RUE SAINT-GEORGES SAINT-JEROME, P.Q.

LIBRAIRIE ST-JEROME

Tél 55

**HENRI PARENT, prop.**

Nouvelles tapisseries 1939 — Journaux — Revues

345, RUE ST-GEORGES ST-JEROME

Tél. CR. 1398

1134, rue St-Viateur, Montréal

**S. MAROTTA**

ENTREPRENEUR GENERAL CONSTRUCTEUR

Tél. Bureau: 157

Tél. Rés.: 235

**Hermann Barrette, M.P.P.**

AVOCAT BARRISTER & SOLICITOR

316, rue St-Georges ST-JEROME, P.Q.

Tél. 448

**J.-W. CYR**

MARCHANT DE MERCERIES ET CONFECTIONS pour hommes et jeunes gens

Habilllements et paletots tout faits ou faits sur mesures par les tailleurs TIP TOP — Chapeaux, casquettes chemises Tooke et Prince cravates foulards gants bas pantalons chaussettes pyjamas robes de chambre chandails. sous-vêtements parapluies valises. etc. etc

314 rue Saint-Georges ST-JEROME, P.Q.

Tél. 443-W.

**Mme Théo. LAFONTAINE**

COUPONS, MARCHANDISE à la verge

290, rue St-Georges ST-JEROME, P.Q.

## Syndicats nationaux ou internationaux ?

(suite de la page 4)

ces fatales. De même, à un moindre degré peut-être, doivent-ils entrevoir les autres périls, d'ordre social, politique ou national, signalés au cours de ces articles comme les conséquences de l'emprise américaine sur le gros des forces ouvrières du Canada. Mais ce qui est hors de doute, c'est l'impossibilité de déterminer, dans les provinces anglaises, un mouvement initial de réaction contre l'internationalisme des unions ouvrières.

L'absence d'un patriotisme unique et dominant, la présence dans les syndicats anglo-canadiens d'un nombre considérable d'ouvriers américains ou étrangers, la communauté d'idiomes, l'affaiblissement du sentiment religieux, qui s'ajoute à la multiplicité des sectes, l'influence des sociétés secrètes: — voilà autant de causes qui voueraient à un échec certain toute tentative de nationaliser les syndicats anglo-canadiens, en premier lieu, ou simultanément avec ceux du Québec.

Par contre, que le mouvement prenne corps et grandisse ici; qu'il reçoive l'encouragement efficace de toutes les classes de la société; qu'il démontre par ses résultats la supériorité du syndicalisme national et confessionnel sur le syndicalisme sans religion et sans patrie; qu'il prouve aux ouvriers que le maintien des traditions religieuses et le souci des intérêts nationaux ne nuisent pas à leur protection professionnelle; qu'il amène les patrons et généralement les autres classes sociales à comprendre la force de discipline et de conservation que comporte la subordination des intérêts particuliers d'une classe à un principe supérieur d'ordre moral, à une tradition nationale trois fois séculaire: — et alors un mouvement identique aura peut-être quelque chance de naître et de grandir dans les provinces anglaises. En tout cas, nous aurons fait, chez nous, tout ce que nous pouvons pour sauver la situation générale, pour assurer la défense de la tranchée dont la Providence nous a dévolu la garde et d'où l'on a si souvent tenté de nous déloger.

### Le "geste sauveur"

Ce ne serait pas la première fois, du reste, que le "geste sauveur" partirait du Québec — ni la dernière, si la Confédération canadienne a encore quelque chance de survie.

Il ne manque pas, de ce temps-ci, de bons apôtres de la race supérieure pour convier les "lâches et méprisables flancheurs" du Québec — style de guerre — à faire profiter la communauté nationale de "l'inappréciable appoint de leurs vertus familiales, de leur esprit d'ordre, de leur patriotisme inébranlable" — style d'après-guerre. Sans rechercher ce qu'il peut entrer d'hypocrisie dans cette soudaine évolution;

sans faire le partage des sincères désirs de réconciliation, — il y en a — des soucis moins désintéressés mais avouables des hommes d'ordre qui redoutent un chambardement général, des coliques des grosses bourses et des grosses panses en quête de cataplasmes, et des insidieuses tentatives qui n'ont d'autre objet que de nous entraîner dans un nouveau piège, sous prétexte de conservation sociale. — voici, à mon humble avis, ce qu'il convient de répondre à tous ces appels, d'où qu'ils viennent.

Les Canadiens français ne sont pas rancuniers ni vindicatifs: leur religion leur défend les actes de vengeance, leur caractère y répugne. Mais ils ne sont pas non plus des imbéciles:

à l'école des injures, des humiliations, du mépris, ils ont du moins appris à se tenir sur leurs gardes.

Les Canadiens français sont instinctivement des hommes d'ordre et de paix; en ceci encore, leur tempérament porte la marque indélébile de quinze siècles de formation catholique. Mais, en dépit de la conquête et de l'asservissement colonial, ils n'ont pas abdiqué leur fierté de peuple libre et chrétien. Ils veulent l'ordre dans la liberté, la paix dans le respect du droit, de la justice, des accords librement consentis et des "chiffons de papier" qui en déterminent les conditions.

Les Canadiens français sont patriotes, profondément patriotes. Ils ont fait souche depuis

trois siècles sur la terre canadienne; ni les guerres, ni la conquête, ni la persécution, ni les séductions, ni même la trahison de leurs chefs, n'ont réussi à les déraciner du sol et à leur faire accorder à d'autres terres, françaises ou anglaises, l'amour exclusif qu'ils ont voué à leur unique patrie. Mais sur ce sol, bien à eux, ils entendent rester ce qu'ils sont.

En dépit de toutes les avanies passées, présentes et futures, les Canadiens français sont tout prêts, aujourd'hui comme hier et demain, à défendre l'intégrité de la patrie contre l'ennemi extérieur ou intérieur; mais ils entendent accomplir ce devoir à leur manière, qu'ils croient la meilleure; c'est-à-dire en restant catholiques, catholiques d'esprit,

de coeur et d'action, individuellement et socialement, Canadiens de nationalité, mais Canadiens seulement: pas Canadiens britanniques, américanisés ou impérialisés. Français par la langue et les traditions, ils ne veulent pas, non plus, redevenir les colons *moraux*, les serviteurs dociles de la France, ni les serviles imitateurs des Français d'aujourd'hui.

### Salutaire "isolement" du Québec

Qu'on se le dise bien, c'est en "s'isolant, en se "singularisant", dans tout ce qui constitue leur domaine moral et intellectuel, que les Canadiens français accompliront le plus efficacement

(Suite à la page 6)



Le Très Hon. W. L. MACKENZIE KING, Premier ministre du Canada

## La Question Essentielle: MAINTENIR L'UNITÉ CANADIENNE

**AUCUNE** autre question n'est en jeu. Dans son discours d'ouverture de la campagne, alors qu'il s'adressait à tout le pays et chaque fois qu'il eut par la suite l'occasion de prendre la parole, le Premier Ministre Mackenzie King le déclara bien clairement.

Toutefois, il existe dans notre pays des hommes d'état qui placent leur intérêt personnel au-dessus des intérêts du Canada et qui n'hésitent pas à essayer de détruire cet état d'esprit dans l'espoir d'arriver au pouvoir.

En octobre 1939, on lança dans la province de Québec le premier assaut contre l'unité canadienne, mais notre peuple répondit d'une voix unanime pour appuyer le magnifique effort militaire que le Canada a volontairement accepté et qu'il est bien décidé de conduire jusqu'au bout.

Quels furent les chefs de ce mouvement, qui sauvegarda l'unité canadienne? Certainement pas ceux qui en ce moment voudraient créer un gouvernement dit "national".

Nous, du Québec, nous connaissons ceux qui à ce moment-là défendirent l'unité canadienne: nos ministres fédéraux, Lapointe, Cardin et Power. Avec l'aide de ces ministres, Québec put se débarrasser d'hommes qui voulaient diviser notre pays et jeter la discorde entre les deux races.

Ces hommes qui alors étaient opposés à notre effort militaire proclament maintenant que notre effort est insuffisant.

**Voici des faits qui démontrent éloquemment l'étendue de nos activités au sujet de la participation.**

**Notre pays est un comme il ne l'a jamais été**—Grâce à la politique vraiment nationale de l'Administration, chacune des provinces appuie l'effort militaire de l'Empire.

**Le plan d'entraînement des aviateurs de l'Empire** patronné et dont le coût est en grande partie défrayé par le Canada, a été mis en marche sur une base solidement établie.

**La défense navale** pour les côtes de l'Est et de l'Ouest, y compris la force aérienne, les déblayeurs de mines et les navires de convoi, a fonctionné de façon efficace depuis le commencement de la guerre. Un officier supérieur de l'Amirauté Britannique a pu dire, au sujet de notre défense navale: "Il ne se fait nulle part de plus beau travail, même pas à la Marine Royale elle-même".

**Contrôle des prix.** On a établi le coût des nécessités courantes telles que la laine et le sucre et les prix ont été fixés assez bas pour convenir à la bourse du pauvre. Contrairement à ce qui s'est passé lors de la dernière guerre, le profiteuse est exclu et restera en dehors de cette guerre.

**Un emprunt de guerre de \$200,000,000** a été lancé et en deux jours l'objectif était dépassé, ce qui prouve abondamment la confiance du public. Il faut rappeler que le taux d'intérêt lors de la dernière guerre était de 5½% et qu'il

Sous l'administration de Mackenzie King, le Canada a été outillé pour gagner la guerre. Seule une nation unie, suivant en toute confiance les directives de son chef, pouvait atteindre ce but.

**Le 26 mars, rendez un témoignage de confiance, votez pour le candidat de Mackenzie King, démontrant ainsi que vous appuyez la politique adoptée par le Canada dans la période critique que nous traversons.**



Hon. P.-J.-A. CARDIN  
Ministre des Travaux Publics



Le Très Hon. ERNEST LAPOINTE  
Ministre de la Justice



Honorable C.-G. POWER  
Ministre des Postes

La Fédération Libérale Nationale du Canada. Ottawa.



VERS LA VICTOIRE AVEC  
**MACKENZIE KING**

### IL Y A FAGOTS... ET FAGOTS

Système de chat fage et plomberie — beaucoup s'en occupent, peu avec la compétence de nos ingénieurs et de nos ouvriers spécialisés.

Tél.: MAquette 4184  
360 est, rue Rachel  
MONTREAL

Concessionnaires des brevets de chauffage par rayonnement.



## Mon métier

## La coupe du gant fin

Conférence donnée à Radio-Canada, le 22 mars, par M. Saint-Pierre, président du Syndicat de la ganterie:

Mesdames,

Messieurs,

Ce n'est pas un artiste de la radio qui a l'honneur de vous entretenir ce soir, mais un humble artisan de la coupe du gant fin; un artiste, tout de même, car tous les tailleurs de la ganterie de luxe considèrent leur métier comme un art. Aussi mettent-ils toute leur habileté et leur intelligence à leur tâche quotidienne, afin de conserver à notre industrie québécoise la haute réputation qu'elle s'est ac-

## Syndicats nationaux ou internationaux ?

(Suite de la page 5)

leur part d'action commune dans la vie collective de la nation canadienne, dans la défense de l'ordre social menacé.

Si, par malheur et par bêtise, les Canadiens français se laissent entraîner dans le mouvement d'unification qui se poursuit dans les parlements, dans la presse, partout, et qu'on veut faire porter sur tous les organismes de la vie sociale:—lois, enseignement public, hygiène, syndicats d'ouvriers, etc., etc.,—ils y perdraient tout, et ni le pays, ni l'ordre n'y gagneraient rien.

Les Canadiens français sont les défenseurs nés de l'ordre social et national, parce qu'ils sont ce qu'ils sont: catholiques et traditionalistes. Du jour où l'on aurait réussi à les assimiler, à leur arracher leurs traditions religieuses et raciales, ils seraient mûrs, plus vite que beaucoup d'autres peut-être, pour la révolution politique et sociale.

On leur dit volontiers, non sans dédain, qu'ils sont des Français du temps de Louis XIV. Ils deviendraient facilement, comme leurs cousins d'Europe, des Français de la Convention, de la Terreur ou de la Commune.

A cette besogne antisociale et antinationale, les assimilateurs anglo-saxons useront leurs griffes et leurs efforts. Plus dangereux, infiniment, sont les démolisseurs et les traîtres de l'intérieur; — pas les rares fantoches de l'anticléricalisme et de la maçonnerie: ceux-là ne comptent guère; — mais les nombreux badauds de la politique et de la bourgeoisie financière, pleins de suffisance, d'écus et d'ignorance, prêts à mordre à toutes les halivernes, pourvu qu'elles violent une croyance ou une tradition, toujours empressés à livrer la place pour obtenir les faveurs de l'ennemi et se gaver des restes de la table du maître. Dangereux, aussi, hélas! les milliers de pauvres ouvriers qu'on laisse sans direction sociale, à la merci des démagogues et des exploités.

## Pour Dieu et la patrie

Ces quelques réflexions, jetées au fil de la plume, mais après de longues observations, n'eussent-elles d'autre résultat que de contribuer à orienter le mouvement social dans le sens des principes catholiques et des traditions nationales, j'oserais estimer que je n'ai pas perdu mon temps, ni celui de mes lecteurs.

Pour l'amour de Dieu, de l'Église, de la race et de la patrie, faisons revivre l'âme catholique et nationale de notre peuple dans toutes ses manifestations sociales.

(Articles parus dans le Devoir, mai 1919)

quise dans toutes les provinces du Canada et même à l'étranger.

Je vous parlerai de la coupe du gant fin, mon métier, et des diverses opérations de la fabrication des gants. J'ajouterai quelques mots sur notre industrie, son importance économique, les conditions de travail, les relations cordiales qui unissent employeurs et employés.

Les personnes qui n'ont jamais visité un atelier de ganterie de luxe se représentent les gens de mon métier, les tailleurs, des ciseaux ou couteaux à la main, découpant dans des peaux des dessins qui représentent les formes de la main.

La réalité est bien différente. Le travail le plus important du tailleur consiste à sortir des peaux qui lui sont confiées des pièces rectangulaires qui se superposent exactement aux patrons demandés. Il lui faut tenir compte des moindres défauts de la peau et travailler chacune de ces pièces de manière à donner à chaque endroit particulier la quantité de cuir néces-

saire aux divers mouvements de la main et des doigts. Le découpage proprement dit est confié au fendeur, qui s'acquitte de sa tâche à l'aide d'un emporte-pièce mécanique.

Il est assez difficile de vous donner sans démonstration une juste idée du travail du tailleur. Voici comment les choses se passent dans la pratique. A notre arrivée dans l'atelier, le contre-maître nous distribue une certaine quantité de peaux et une note indiquant la quantité de gants demandée, leur grandeur, etc. Le tailleur enrôle ces peaux une à une, dans des nappes de coton humides afin de leur donner la souplesse nécessaire. Au fur et à mesure de son travail il ouvre ces peaux, les examine avec soin afin d'en découvrir les moindres défauts, trous, cicatrices, égratignures, taches. C'est alors que commencent pour lui les calculs et les soucis. Il doit tirer de chacune des peaux le plus grand nombre possible de carreaux de cuir correspondant aux grandeurs de gants demandées, tout en prévoyant que les défauts de peau arriveront exactement aux incisions que le fendeur pratiquera à l'enlève des pouces, aux fentes des doigts et à la fermeture des gants. Pour arriver à ce résultat, il lui faut prendre des mesures exactes et

faire bien des calculs, et des prévisions, le tout le plus rapidement possible; ici comme ailleurs, le temps c'est de l'argent. Une fois que le tailleur a découpé à l'aide de ciseaux les grandeurs demandées, il lui reste à travailler de ses mains sur le coin de sa table chacun des morceaux de cuir de manière à donner aux endroits voulus la quantité de cuir nécessaire aux mouvements de la main et des doigts et à ce que le tout se superpose exactement sur un patron donné. Il doit pratiquer des incisions aux endroits où apparaissent les défauts de la peau, corriger le tout afin que l'empor-

te-pièce du fendeur fasse disparaître tous les défauts.

Dans les retailles de la peau il doit maintenant tirer les pouces, fourchettes, bandelettes correspondant aux gants taillés.

Le travail du tailleur est alors terminé, le fendeur, à l'aide d'instruments appropriés, emporte-pièce sans pression terminera l'ouvrage. Au département de la couture, les opératrices se divisent filets, union des pouces, fourchettes, fermeture du gant, bordure. Le gant est alors au complet, mais difforme, frip-

(Suite à la page 7)

Avec les compliments

de

# Joseph Jean

CANDIDAT LIBERAL

MONTREAL-MERCIER



D'une manière générale, les gens qui boivent de la bière sont modérés dans leurs goûts et leurs habitudes. Pour eux, la bière n'est pas seulement une boisson délicieuse et saine, mais c'est aussi un breuvage qui procure une réelle satisfaction tout en restant dans les limites de la tempérance. On y trouve du malt pour la digestion, du houblon pour l'appétit, du sucre pour l'énergie et de la levure pour la vitalité. En vérité, la bière est le breuvage du peuple.

*Sobre en tout -  
la Bière me suffit*

# La coupe du gant fin

(Suite de la page 6)

pé. Au département de l'adresse, des bloqueurs, à l'aide de fers chauffés à la vapeur, donnent au gant sa forme définitive et sa belle apparence.

Comme vous l'avez constaté, ce qui caractérise le gant fin, le rend unique dans son genre, c'est le travail du tailleur, travail à la main, aux ciseaux, et à la mesure, où tout est calculé, prévu, de manière que le gant, une fois terminé, s'adapte parfaitement aux formes de la main sans gêner aucun de ses mouvements. C'est du gant fin, taillé à la table, et de celui-ci seulement que vient l'expression populaire: Il me va comme un gant. Le tailleur du gant fin, taillé à la table, me direz-vous, n'a donc pas à craindre de se voir remplacer par la machine, comme il arrive dans d'autres industries. Sans doute, jamais la machine ne pourra remplacer le travail du tailleur dans la fabrication du gant fin; cependant il est possible de fabriquer des gants fins tout en supprimant la partie la plus importante de notre tâche, le travail de la peau. A cause de la concurrence des dernières années et de la demande des maisons de commerce qui vendent sur catalogue, certains de nos manufacturiers ont fabriqué un gant fin, taillé au couteau et à l'emporte-pièce.

D'après ce procédé, le premier

venu peut, avec quelques semaines d'entraînement, sortir des quantités de gants par jour à l'aide de pièces de bois et de son couteau, ou d'un emporte-pièce. Il n'a pas à prendre des mesures, ni à travailler la peau en tous sens, il n'a qu'à bûcher, comme on dit chez les gens du métier. Le gant, une fois fini, a belle apparence, seul l'usage révélera au client tous les défauts, dont le principal sera de s'élargir démesurément à certains endroits et de se rétrécir à certains autres. Rien d'étonnant à ce prodige: le travail du tailleur enlevé dans la fabrication est remplacé, dans la pratique, par les mouvements des doigts et des jointures du client. Le coût de fabrication par ce procédé ne peut être abaissé que de 50 sous à \$1.00 la douzaine de paires, une somme insignifiante pour le client, mais importante, paraît-il, pour les brasseurs de grosses affaires. Heureusement que le public s'est vite rendu compte de l'infériorité de cette marchandise et préfère acheter des gants de bonnes marques.

Les tailleurs de gants fins de notre province ont fait une vive opposition à l'introduction de ce genre de gants, qu'ils considèrent comme un concurrent déloyal à leur art et grandement nuisible à la haute réputation que notre industrie québécoise s'est acquise avec les années à travers tout le pays et même à l'étranger.

Notre industrie québécoise s'est formé une main-d'oeuvre experte dans différents centres de la province, principalement à Montréal, aux Trois-Rivières, à Lorette, à Québec et à Marieville. Nous comptons douze fabriques de gants fins dans notre province,

qui emploient 702 employés à la fabrication, 141 tailleurs et 561 opérateurs, opératrices, bloqueurs, etc. Nous pouvons affirmer que ces ouvriers et ouvrières fabriquent au moins 75% des gants fins, taillés à la table, portés au Canada. Les salaires payés à ces employés se montent au cours de l'année 1939 à plus de \$350,000. Les tailleurs se font en moyenne de neuf cents dollars à douze cents dollars par année, les opératrices, de trois à six cents dollars. Il va sans dire qu'un certain nombre d'opératrices ne figurent que quelques mois sur la liste de paye.

Si l'ouvrier, à tout considérer, fait de sa vie dans notre industrie, la ganterie n'est certes pas une mine d'or pour lui et les employeurs auraient tort de prétendre que les exigences des ouvriers ruinent l'industrie. Ce qui, du point de vue des ouvriers, rend instables les conditions de l'industrie, c'est le nombre toujours grandissant d'ateliers nouveaux qui viennent partager les commandes, créent une main-d'oeuvre plus nombreuse sans augmenter la consommation et rendent par le fait même le travail des ouvriers plus saisonnier, à la merci des courtes périodes de grande production et de celles toujours plus longues de chômage.

Les relations qui existent entre les employeurs et les employés de la ganterie de cette province sont excellentes et des plus cordiales. Dès mai 1935, nos syndicats catholiques, la seule organisation ouvrière dans notre industrie, obtenait des employeurs par

(Suite de la page 8)

## Chacun est l'artisan de sa fortune

...  
Ce qu'on attribue au hasard est presque toujours la conséquence des qualités ou des défauts de chacun. Sauf de rares exceptions, chacun est responsable de sa propre destinée. Comptez sur vous-même, et non sur les autres ou sur les événements. Votre avenir sera ce que vous l'aurez fait. Quoi que vous entrepreniez, il vous faut de l'argent. Pour en avoir, il faut économiser méthodiquement. Ouvrez un compte d'épargne à la

### BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$160,000,000  
534 bureaux au Canada  
66 succursales à Montréal

Plateau 5151

## ACHETER CHEZ DUPUIS C'EST ECONOMISER

Chaque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.

# Dupuis Frères

Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny et St-Christophe.

## GÂTEAU au MEL-O-ROL

recouvert de crème fouettée

Grands et petits raffoleront de ce NOUVEAU gâteau fait exclusivement avec de la nouvelle crème glacée MEL-O-ROL de la crème fouettée Joubert... Ce gâteau alléchant sera le clou de vos repas de famille et de vos réunions sociales, tant par son apparence appétissante que par son goût savoureux. Achetez-en pour vous-même et offrez-en comme cadeau. Commandez au département des Fantaisies Glacées.

Le gâteau au MEL-O-ROL FRONTENAC 3121

- est prêt à servir sur réception;
- se tranche facilement en parties égales;
- est fait en grosseurs de 8 à 20 portions;
- constitue le dernier cri en dessert à la crème glacée.

**J. Joubert**  
LIMITÉE

CLairval 7902 Service courtois et diligent  
**AQUILA LAPOINTE**  
ASSURANCES  
Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident —  
Maladie, etc., etc.  
4466, RUE LAFONTAINE (Angle William-David) MAISONNEUVE MONTREAL  
MEMBRE DU CERCLE LEON XIII.

## MAGNUS POIRIER

DIRECTEUR DE FUNERAILLES  
BUREAU CHEF:

6603 ST-LAURENT CR. 5700

SUCCURSALES ET SALON MORTUAIRE:  
6520 St-Denis 2045 Champlain  
2184 Fullum 1874 Boul. Rosemont



# Qu'entend-on par Gin?

SEUL le "GIN" fait d'alcool de grains spécialement distillé et rectifié avec des baies de genévrier et autres plantes aromatiques peut être appelé et libellé "GIN".

La Distillerie Melchers est fière du fait que pendant plus de 40 ans elle a fabriqué et vendu du GIN authentique fait en stricte conformité avec les règlements de la "Loi des Aliments et Drogues".

Voilà pourquoi le Gin Croix d'Or et le London Club London Dry Gin sont partout les marques préférées. Pas de sophistication de concentrés âpres et d'alcool cru. Ces deux marques ne contiennent que du GIN, et pas autre chose.

Insistez toujours pour qu'on vous donne le Gin Melchers Croix d'Or et le London Club London Dry Gin et vous aurez la certitude d'obtenir du GIN authentique.

Extrait des règlements établis sous l'empire de la "Loi des Aliments et Drogues", telle que régie par le Ministère des "Pensions et de la Santé Nationale", Ottawa, et se rapportant à la fabrication et à l'étiquetage du gin, du gin composé, de l'imitation de gin, etc.

### DIVISION 2

Sec. 11. Le genièvre sera un spiritueux potable, édulcoré ou non, préparé avec de l'eau-de-vie de grains spécialement rectifiée et redistillée, la rectification et la redistillation étant pratiquées en présence de baies de genévrier et d'autres herbes ou plantes aromatiques. Le genièvre devra contenir au moins trente-sept (37) pour cent d'alcool absolu en volume.

11(a) En dépit de tout ce qui pourrait être contenu dans ces Règlements spéciaux, le breuvage fait par l'addition d'alcool neutre au produit obtenu par la distillation d'un mélange d'alcool, de baies de genévrier et autres plantes aromatiques sans distillation subséquente du tout, devra porter l'étiquette du gin composé. (traduction)

12. Le genièvre factice ou imitation de genièvre sera un spiritueux composé, préparé par addition de bouquets artificiels ou substances aromatiques aux spiritueux en cause. Le genièvre factice devra contenir au moins trente-sept (37) pour cent d'alcool absolu en volume.

## Melchers

GIN CROIX D'OR

LONDON CLUB LONDON DRY GIN

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - MONTRÉAL ET BERTHERVILLE 117

SOIRÉE SUR

**L'habitation-La maison ouvrière**

à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception,  
le 30 mars 1940 à 8½ heures, sous les auspices de  
l'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE et du COMITÉ DE LOGEMENT  
des Syndicats (entrée gratuite) — coin Papineau-Rachel

## PROGRAMME

- 1.—CAUSERIE du Rév. Père J. d'Auteuil Richard, S.J.  
"La Cité Familiale de Lambersart (France)"
- 2.—Projection du film (Cinéma) "La Grande Croisade", histoire des  
3,000,000 de maisons ouvrières en Angleterre.
- 3.—Cités-jardins, maisons ouvrières à travers l'EUROPE d'aujourd'hui — Projections lumineuses.
- 4.—CONCLUSIONS: CE QUE NOUS POURRIONS FAIRE CHEZ  
NOUS, par A. Gosselin.

Amis Ouvriers,

Quand des hommes se groupent et forment des Associations ou des Syndicats, c'est qu'ils désirent se servir de la force du groupe, du nombre, et collaborer pour réaliser des conditions de vie répondant aux aspirations de tous, mais qu'ils ne pourraient atteindre isolément.

Vous avez compris depuis longtemps cette idée maîtresse, puisque vos Syndicats existent depuis maintes années.

Nous est-il permis de vous aider, en vous montrant par le cinéma ce qui s'est fait ailleurs, en vous décrivant les Cités ouvrières et familiales que nous ayons connues dans d'autres pays et en vous indiquant pourquoi et comment des ouvriers comme vous les ont édifiées.

Nous vous faisons appel; accompagnés de vos épouses, venez étudier vos problèmes pour les solutionner.

A. GOSELIN.

**Un vieux préjugé**

Depuis longtemps les internationaux sont affligés d'une vieille méfiance contre l'incorporation des unions ouvrières. Il fut un temps où ils avaient raison de redouter l'incorporation. Ce temps est passé. Le travail organisé est beaucoup plus émancipé aujourd'hui qu'autrefois, beaucoup plus reconnu, beaucoup plus appuyé, soutenu par les pouvoirs publics. Mais ses besoins comme ses responsabilités ont augmenté avec la vie économique devenant de plus en plus complexe, insoluble même sans une certaine intervention de l'État. Ce qui a fait dire à "Socius", dans le *Monde Ouvrier* du 17 février, qu'il faut que les unions internationales "sortent du passé pour entrer dans l'avenir". Plusieurs en ont déjà agi ainsi en se prévalant de la loi des conventions collectives de travail, dont leur ont fait cadeau les syndicats catholiques. L'autre pas à faire leur dit "Socius", est de s'incorporer pour "mieux faire respecter" leurs contrats de travail. C'est de marcher vers l'avenir, dirons-nous, à la suite des syndicats catholiques nationaux, qui sont tous incorporés et qui s'en trouvent très bien. (Qu'on n'oublie pas que le fait de leur incorporation n'a pas pesé aussi dans la balance pour l'obtention de la loi des conventions collectives). Nous félicitons "Socius" de son bon coup sur la tête de ce qui est maintenant un vieux préjugé sans plus aucun fondement.

A. C.

Tél. FR. 0117

Accommodation spéciale pour délégués

**HOTEL LAFAYETTE**

A.-H. PATENAUDE, prop.

Amherst et Demontigny (à proximité de l'édifice des Syndicats)

Bureau: DUPONT 1347

**GEORGES PELLETIER**

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

SALONS MORTUAIRES

EXPERT EMBAUMEUR — SERVICE D'AMBULANCE

1915 est, Boul. Gouin,

MONTREAL

**ANTONIO GARNEAU, C.R.**

Avocat et procureur



BERTRAND, GARNEAU &amp; PIGEON

276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

HA. 7291

**Encouragez nos annonceurs****La coupe du gant fin**

(Suite de la page 7)

voie de libre discussion une première convention collective provinciale pour les tailleurs; cette convention s'est toujours renouvelée depuis avec de substantielles améliorations. En février 1938 une autre convention collective provinciale entra en vigueur pour les départements de la couture et de l'adresse et s'est renouvelée depuis.

Les ouvriers de tous les coins de la province sont unis par la Fédération Nationale des syndicats de la ganterie.

En terminant, je tiens à remercier les autorités du poste de Radio-Canada de donner aux ouvriers de chez nous l'opportunité de parler de leur métier à toute notre population; j'en profite pour dire publiquement combien nous apprécions la collaboration dont nos patrons ont toujours fait preuve pour améliorer la situation des ouvriers, et je demande au public acheteur de gants d'acheter des gants de fabrication québécoise. Il s'assurera ainsi un produit soigneusement confectionné, de haute qualité, et en même temps procurera aux ouvriers et ouvrières de chez nous le moyen de gagner leur vie. Merci.

**Encouragez  
nos  
annonceurs**

**L'Heure de boire une Dow**

**BIÈRE**

**Dow**

**ÉTABLIE 1790!**

**OLD STOCK**